

NB : tout dossier incomplet à la date de fermeture des candidatures sera déclaré irrecevable.

Nous conseillons donc - considérant le grand nombre de candidatures à traiter - de ne pas attendre les derniers jours pour déposer l'intégralité de votre dossier,

notamment pour les candidats au titre de la mutation prioritaire pour lesquels une procédure particulière est mise en place.

Profil détaillé

Corps : PR

Article de recrutement : 51

N° Odyssée : 260113

Section(s) CNU : 01

Job profile : The candidate will teach at various levels (Licence, Master, University diploma) in civil procedure, the law of alternative dispute resolution methods, and environmental litigation. He/She will be involved in the direction of the master's programs and in the supervision of student.

Profil pédagogique : Procédure civile et transitions environnementales

Affectation pédagogique : Collège Droit, science politique, économie et gestion – Faculté de droit science politique

Filières de formation concernées : Licence, Master , IEJ, DU

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

La procédure civile et le droit des modes amiables de règlement des litiges constituent des matières enseignées de la Licence 3 (1 semestre pour tous les parcours droit privé / droit des affaires / judiciaire à Bordeaux et dans les antennes d'Agen et Périgueux) au master 2 (2 semestres en master 1 justice procès et procédure) en passant par les préparations de l'Institut d'études judiciaires au concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature et à l'examen d'entrée à l'Ecole des avocats. Nécessaire dans la formation des futurs praticiens (magistrats, avocats, greffiers et commissaires de justice notamment) ces matières sont dispensées à d'importants effectifs, le plus souvent avec travaux dirigés. Les enseignants spécialisés étant peu nombreux (actuellement 1 PR et 3 MCF enseignent cette matière), les besoins pédagogiques sont forts d'autant que la matière connaît d'importantes évolutions ces dernières années à la suite de réformes importantes et de la nécessité d'adapter la norme à de nouveaux besoins sociétaux conduisant à un essor du contentieux environnemental.

1. Attentes en matière de formation :

Spécialiste de procédure civile et de droit des modes amiables de règlement des litiges, la personne recrutée aura une solide expérience d'enseignement dans ces disciplines afin de pouvoir prendre en charge aussi bien des cours généraux (en Licence et Master 1) que des enseignements experts (en Master 2) et des formations à l'IEJ au sein des prépas ENM et CRFPA. Des cours sont à pourvoir dans ces disciplines.

La personne recrutée devra mobiliser son expérience et ses réseaux pour développer rapidement des actions de formation continue dans le domaine des modes amiables de règlement des litiges, la demande étant actuellement très forte au sein des milieux professionnels. L'objectif est d'accroître l'offre de formation en FTLV.

Afin de développer l'enseignement des transitions dans les différentes formations de Licence, elle devra avoir des compétences en droit de l'environnement, plus particulièrement sur les questions de justice environnementale. Des cours de contentieux de l'environnement sont à dispenser en Master, notamment dans le cadre de la *Spring school* de la mention Droit des affaires ou dans le master Justice Procès Procédure, et dans le DU droit de l'environnement

La personne recrutée devra être en capacité de mettre en œuvre des dispositifs d'innovation pédagogique afin de s'intégrer dans la stratégie de l'université en termes de pédagogie (approche problème/projet, pédagogie inversée, cas clinique...).

2. Attentes en matière d'encadrement des étudiants :

La personne recrutée sera en mesure d'assurer des missions à responsabilité au sein de la mention de Master justice, procès et procédures, de participer aux diverses activités d'encadrement pédagogique (DER, mémoires de Master 1 et de Master 2) et de supervision des stages professionnels.

Elle pourra s'impliquer dans les UE dédiées à la professionnalisation déployées dans les formations de Master.

Contact pédagogique à l'université : Marie Lamarche / marie.lamarche@u-bordeaux.fr

Profil Recherche : Procédure civile, transitions et responsabilité sociale des entreprises

Laboratoire d'accueil : Département Droit et Transformations Sociales - IRDAP - Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine

Nom du directeur du laboratoire – mail : Laura Sautonie-Laguionie / laura.sautonie-laguionie@u-bordeaux.fr

Description du projet de recherche :

L'IRDAP se distingue par des travaux, menés en droit interne, international et comparé, mêlant le droit de l'entreprise et le droit civil, le droit du patrimoine personnel comme professionnel, le tout au service de chacune des branches du droit des affaires. Plus précisément, huit axes de recherche sont identifiés : Droit des contrats ; Structures de l'entreprise ; Droit patrimonial ; Fiscalité des entreprises et des particuliers ; Droit des créations intellectuelles du numérique et de la culture ; Droit des entreprises en difficulté ; Droit de la vigne et du vin ; Droit OHADA. La variété des champs couverts facilite l'étude de thématiques transversales et contemporaines.

Les enjeux sociétaux et environnementaux croisent aujourd'hui les différentes branches du droit des affaires, à la mesure notamment du défi que représente la responsabilité sociale et environnementale pour les entreprises (RSE). L'IRDAP a entrepris de constituer une équipe de chercheurs à même de mener des travaux cohérents et novateurs sur la mutation du droit des affaires à l'aune de la RSE. L'objectif est d'offrir une analyse de pointe sur le rôle du droit dans l'accompagnement des entreprises à la transition sociétale et environnementale dans chaque cycle de leur vie.

La RSE donne naissance à un contentieux nouveau, notamment s'agissant de l'engagement de la responsabilité des entreprises pour manquement à leur devoir de vigilance, ou plus largement pour non-respect du droit de l'environnement. Dans le même temps, la RSE incite les entreprises à faire preuve de transparence et de dialogue, ce qui les conduit à promouvoir la médiation. Cela fait écho au développement plus général et récent des modes amiables de règlement des litiges en droit des affaires.

L'IRDAP a donc besoin de compléter son équipe de chercheurs par une ou un spécialiste de procédure civile qui aura d'ores et déjà mené des travaux sur les questions environnementales. Grâce à son profil, la candidate ou le candidat recruté.e pourra participer aux travaux de plusieurs axes de recherche, et rejoindre l'axe structures de l'entreprise.

Profil recherché :

Le recrutement d'une personne spécialiste de procédure civile, ayant d'ores et déjà travaillé sur le contentieux environnemental, permettra de mener des travaux sur la responsabilité sociale des entreprises. Il s'agira notamment d'éprouver l'effectivité du devoir de vigilance, à l'aune de la responsabilité civile des entreprises, désormais engagée par exemple par des ONG. Il s'agira également de mesurer comment les modes amiables de règlement des litiges peuvent être promus pour faciliter l'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux par tous les membres de la chaîne de valeur, ou encore pour limiter le risque réputationnel pour une entreprise, notamment lorsqu'elle est poursuivie pour manquement à ses obligations sociales ou environnementales.

Impact scientifique attendu :

- Développer des travaux de recherche en contentieux économique en explorant non seulement les procédures menées devant les juridictions judiciaires mais également les procédures arbitrales et les processus amiables de règlement des contentieux
- Renforcer l'équipe de chercheurs travaillant sur l'impact des enjeux sociaux et environnementaux sur les entreprises
- Développer la direction de thèses en procédure civile mais également sur des thématiques au croisement de la procédure et du droit de l'environnement et plus généralement du droit des affaires
- Initier et piloter des projets de recherche collective (une expérience en la matière est attendue) en favorisant les collaborations avec d'autres unités de recherche pour mieux s'inscrire dans des axes stratégiques et des thématiques sociétales actuelles telles que la justice amiable et la justice environnementale

Champ(s) de recherche : Juridical sciences - Private law

Contact Recherche à l'Université : : Laura Sautonie-Laguionie / laura.sautonie-laguionie@u-bordeaux.fr

INFORMATIONS IMPORTANTES A L'ATTENTION DES CANDIDAT.ES

Concours publié au titre de l'article 51 du décret 84-431 du 6 juin 1984 :

Ce poste est à pourvoir exclusivement par la voie de la [mutation](#) :

S'ils ne justifient pas de trois ans de fonctions d'enseignant-chercheur en position d'activité dans l'établissement où ils sont affectés, les professeurs des universités ne peuvent déposer une demande de mutation qu'avec l'accord de leur chef d'établissement d'affectation, donné après avis favorable du conseil académique ou de l'organe compétent pour exercer les attributions mentionnées au IV de l'article [L. 712-6-1](#) du code de l'éducation, en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et assimilés de rang au moins égal, ainsi que, le cas échéant, du directeur de l'institut ou de l'école.

PROCEDURE DE CANDIDATURE

- Les candidat(e)s doivent enregistrer leur candidature et joindre obligatoirement les documents constitutifs de leur dossier au format **pdf** sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, via l'application ODYSSEE, **du mardi 3 mars 2026 à 10 heures** (heure de Paris) **jusqu'au vendredi 3 avril 2026 à 16 heures** (heure de Paris), en suivant les modalités générales de constitution des dossiers définies par [l'arrêté du 6 février 2023](#).

ENREGISTREMENT DE CANDIDATURE ET DEPOT DE DOSSIER : [Accès Odyssee](#) (Accès Qualification/Recrutement)

**Tout dossier ou document déposé hors délai
Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée
SERA DECLARE IRRECEVABLE**